

BAREMES DE PRISE EN CHARGE A TITRE COLLECTIF 2026

- **Les barèmes des forfaits pédagogiques 2026 de prise en charge des actions de formation collectives présentielle** seront de :

7h : 800 €
3h30 : 400 €
2h30 : 300 €

- **Les barèmes des forfaits pédagogiques 2026 de prise en charge des actions de formation organisées sous formes de classes virtuelles synchrones** seront de :

1 x 1 heure 30 minutes : 180 €
1 x 2 heures 30 minutes : 250 €
2 x 1 heure 30 minutes : 250 €
3 x 1 heure 30 minutes : 300 €
4 x 1 heure 30 minutes : 350 €

- **Les barèmes des forfaits pédagogiques 2026 de prise en charge des forfaits GEAP par participant** seront de :

1 X 1 heures 30 minutes : 300 €
1 x 2 heure 30 minutes : 350 €

Le financement des groupes d'échanges et d'analyse de pratiques -GEAP sera effectué à partir d'une ligne budgétaire spécifique dédiée.

- **Nouveau format pédagogique portant sur l'expérimentation Audit Clinique par participant:**

2 X 2 heures (avec un espacement de 3 mois) : 300 €

Le financement de cette expérimentation Audit clinique sera fait à compter d'une ligne budgétaire spécifique dédiée.

BAREME DE PRISE EN CHARGE A TITRE INDIVIDUEL 2026

Du 1^{er} janvier 2026 au 30 mars 2026 (dates de fin de session) : 300 euros

Depuis le 31 mars 2026 (date de fin de session) : 400 euros